

Montréal, le 11 mai 2009



Fédération
autonome
du collégial

Aux enseignantes et aux enseignants
membres de la Fédération autonome du collégial (FAC)

Chères collègues,
Chers collègues,

Vous avez peut-être déjà été informés du départ récent de deux syndicats de la FAC. En effet, au terme d'une longue réflexion, nos collègues du cégep Dawson et du Centre d'études collégiales de Baie-des-Chaleurs ont démocratiquement choisi de mettre un terme à leur affiliation à la FAC. Bien que déplorables, ces départs n'ont pas fait disparaître la volonté des autres syndicats de rester dans la voie du syndicalisme autonome. D'ailleurs, les déléguées et délégués des syndicats affiliés à la FAC, réunis en conseil intersyndical extraordinaire le 1^{er} mai dernier, ont majoritairement réitéré leur souhait de voir la FAC poursuivre ses activités et demeurer un acteur de premier plan dans le réseau collégial.

Le syndicalisme autonome est une conviction profonde de la FAC parce qu'il correspond aux valeurs et aux pratiques que la fédération a définies au fil des 20 dernières années. Nous croyons en effet qu'il répond le mieux aux aspirations des enseignantes et des enseignants que nous représentons. Ce syndicalisme autonome repose également sur l'expertise et les services de qualité que la FAC a développés. Mais, peut-être davantage, ce sont les pratiques syndicales démocratiques que la FAC a mises de l'avant qui la caractérisent le mieux. À la FAC, le pouvoir appartient véritablement aux assemblées générales, qui sont régulièrement consultées sur un ensemble de sujets. L'autonomie de la FAC et de ses syndicats permet également à notre fédération de conduire la négociation à sa guise. Ce syndicalisme de proximité, qui se traduit autant par la présence régulière des élues et élus dans les syndicats que par le pouvoir direct des assemblées générales sur le processus de négociation, est une caractéristique fondamentale de notre action syndicale.

Cette primauté du pouvoir des assemblées générales, qui constitue le fondement de la vie syndicale de la FAC, conduira votre direction syndicale locale à vous consulter prochainement sur l'appartenance de votre syndicat à la FAC. Notre organisation est-elle toujours pertinente? Nous en sommes convaincus. Est-elle viable? Nous le croyons, surtout si les syndicats membres, en toute connaissance de cause, réaffirment leur engagement envers la FAC. Au-delà du tumulte engendré par le départ de certains syndicats, nous sommes convaincus que la FAC demeure un outil privilégié pour les enseignantes et les enseignants de cégep.

Le choix de la FAC n'est peut-être pas le plus facile : il exige un engagement de tous les instants et requiert que les assemblées générales assument pleinement leurs responsabilités. Néanmoins, nous vous invitons à poursuivre dans la voie du syndicalisme responsable et à choisir la FAC de nouveau.

Jean-Claude Drapeau, président